

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

---

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN126

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 192, le mot : « quatre » est remplacé par le mot : « deux », et le mot « deux » est remplacé par les mots : « le premier ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Compte tenu de la programmation financière effective, il convient de rétablir le texte initial du projet de loi.